



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires et de la mer**

ERDRE

AVIS A LA BATELLERIE 2024-11-24

- ORIGINE :** Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Transports et Risques
- EMPLACEMENT :** Entre le Centre Nautique de la Jonelière et le Port des
Charettes
Communes de Nantes et de la Chapelle-sur-Erdre
- FAIT A SIGNALER :** « Régate départementale dériveurs open IND »
Vu l'arrêté préfectoral n° ddtm-2024-11-24
- DATE :** Le dimanche 24 novembre 2024

Les usagers de l'Erdre sont informés que le Centre de Voile Amitié Nature (CVAN) organise le dimanche 24 novembre 2024 de 9 h 00 à 17 h 00 une régata intitulée « Régata départementale dériveurs open IND » sur l'Erdre entre le Centre Nautique de la Jonelière et le port des Charettes, communes de Nantes et de la Chapelle-sur-Erdre et de la Chapelle-sur-Erdre.

Les liaisons VHF de cette manifestation utiliseront le canal 6.

Il est demandé aux usagers de la rivière, pour le bon déroulement de cette manifestation, de réduire leur vitesse au droit du bassin réservé, de naviguer avec la plus grande vigilance et de respecter les signalisations apportées sur les lieux par les organisateurs.

Nantes, le mercredi 13 novembre 2024
Pour le directeur départemental des
Territoires et de la Mer
Adjointe du Chef de l'unité Sécurité des transports

Catherine KEREVER